



**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Freddy Ntako et appuyé par madame Isabelle Bond que l'ordre du jour soit adopté sans modifications:

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **3. PAROLE AU PUBLIC**

Une mère de 2 enfants dyslexiques et venu faire part au comité des difficultés rencontrées pour avoir accès à Médialexie, le logiciel préconisé par les professionnels privés qui suivent ses enfants. Elle a payé elle-même la licence à l'école. Malgré des résultats encourageants, il a fallu plusieurs mois avant que l'école accepte de travailler avec ce logiciel. Elle se définit comme une mère collaboratrice qui donne ses idées sans les imposer. Elle soutient son enfant chaque soir sur le plan académique pendant 1h-1h30. C'est une mère essoufflée qui a l'impression que de meilleurs choix (outils technologiques, formation, etc.) pourraient parfois être faits. Elle se sent démunie face aux contraintes de la CS. Elle continue ses démarches car elle sait qu'une autre école utilise ce logiciel sans problèmes. C'est également une mère qui appréhende déjà la 6<sup>ème</sup> année, car elle a peur que les cours d'anglais intensifs aient un impact important sur les autres matières en obligeant sa fille à voir celles-ci dans un temps restreint.

Monsieur Louis Bernier arrive à 20h20.

Madame Martine Sénéchal donne des explications sur la mesure 30810, les démarches pour accompagner les EHDAA avec les outils technologiques et la façon ces outils sont mis en place avec les professionnels en rapport avec l'élève. La présidente remercie cette mère pour son témoignage, la présidente va prendre le temps d'évaluer les actions à poser.

### **4. PLAN D'ORIENTATION**

Le personnel de la CSDN doit ajouter le logo sur le plan d'orientation et le descriptif des thématiques. Des mises à jour sont à faire sur ces deux documents.

### **5. CONSULTATION DE LA CSDN**

La présidente a questionné madame Martine Sénéchal sur l'article 187.1 de la LIP afin de savoir si la CS indiquait annuellement au CCHEDAA les ressources financières pour les services à ces élèves et informait quant à l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministre. Madame Martine Sénéchal informe le comité que celui-ci a été mis au courant lors de la réunion du 2 décembre 2013 avec les effectifs au 30 septembre 2013 et statistiques des élèves. Les membres n'ont pas fait le lien avec l'article de loi, l'an prochain, ils porteront une attention particulière lors de la présentation. Madame Martine Sénéchal explique que la CSDN analyse chaque milieu et que tous les milieux ne peuvent pas offrir des services équivalents.

Les membres sont informés que, depuis quelques années, il y a un comité local restreint EHDAA dans les écoles, il est composé de professeurs et de professionnels en lien avec les EHDAA.

Les membres se questionnent sur des façons de sensibiliser et d'informer les CE sur les EHDAA.

Madame Carole-Anne Hamel arrive à 19h30.

## **6. AUTRES SUJETS**

### **6.1 RAPPORT DU CONGRÈS AQETA**

Remis à la prochaine réunion.

### **6.2 CRDP**

Madame Isabelle Bond avise les membres qu'un comité est formé en vue de fusionner le CRDI et le CRDP. La présidente a préparé une résolution pour la réunion du Conseil des commissaires du 27 mai 2014.

#### **RÉSOLUTION CCEHDAA-2013-2014-001**

Attendu que le Comité consultatif EHDAA souhaite s'adjoindre des représentants de qualité pour l'aider à approfondir sa réflexion sur les EHDAA et les problématiques avec lesquelles ils doivent composer;

Attendu que le Conseil des commissaires désigne les représentants des organismes qui dispensent des services à des EHDAA, après consultation de ces organismes, conformément à l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique;

Attendu que le CRDP a manifesté de l'intérêt pour une participation aux réunions du Comité consultatif EHDAA;

Attendu que le CRDP est un étroit collaborateur du CRDI, ce dernier siégeant déjà au Comité consultatif EHDAA;

Il est proposé par monsieur François Giasson, appuyé par madame Carole-Anne Hamel et résolu :

D'accorder un siège de plus à un organisme qui dispense des services à des EHDAA, sans droit de vote, au Comité consultatif EHDAA;

D'inviter le CRDP à désigner un représentant pour combler ce siège et prendre part aux réunions du Comité consultatif EHDAA.

**ADOPTION** à l'unanimité.

### **6.3 TRANSITION DES ÉLÈVES DU TSA DU CPE VERS LA MATERNELLE**

Lors du congrès de l'AQETA, monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay a assisté à une conférence sur la transition vers la maternelle pour enfant ayant un trouble du spectre de l'autisme. Il veut savoir pourquoi cette transition n'est pas offerte à la CSDN. Les membres du personnel expliquent que programme Pas-à-pas offert par la CSDN peut ressembler à ça. Tous les enfants TSA peuvent adhérer mais, certaines difficultés peuvent être considérées. Madame Martine Sénéchal peut demander à

madame Catherine Noël de venir présenter le programme aux membres lors d'une prochaine réunion.

#### **6.4 AGA**

Les membres ont envoyés leurs deux choix à monsieur François Giasson et les conférences les plus populaires sont inscrites au tableau. Tous les membres font un choix parmi les propositions, «C'est pas facile l'école» est celle qui a récolté le plus de vote. Monsieur François Giasson va communiquer avec la conférencière.

#### **6.5 BILAN ANNUEL**

Lors de la dernière réunion, la présidente a offert aux membres de faire un bilan de sa première année à la présidence, elle suggère que ce point soit ajouté au plan d'orientation dans la catégorie outils de mesure, le bilan pourra se faire verbalement ou par écrit. Elle offre aux membres absents lors de cette réunion de faire des commentaires.

Madame Isabelle Bond se questionne sur la pertinence du CRDI d'être présent à toutes les rencontres. Il est stipulé dans la LIP et nos règles de régie interne que deux organismes doivent siéger au CCEHDAA.

Afin d'en prendre pleinement connaissance avant les réunions, un membre demande que les documents soient acheminés plus rapidement. La secrétaire en prend note.

Madame Isabelle Bond quitte à 21h30.

#### **6.6 KIOSQUE STADE HONCO**

La CSDN peut aider le CCEHDAA pour l'organisation du kiosque. Des membres du personnel seront présents lors de cet événement.

#### **RÉSOLUTION CCEHDAA-2013-2014-002**

Attendu que l'événement de la rentrée a lieu le 15 septembre 2014 au stade Honco et que le Comité consultatif EHDAA désire y participer;

Attendu que cela s'inscrit dans notre plan d'orientation et que l'idée est recevable par la Commission scolaire;

Il est proposé par monsieur Freddy Ntako, appuyé par monsieur Louis Bernier et résolu :

Que le Comité consultatif EHDAA participe à cette activité.

**ADOPTION** à l'unanimité.

### **7. RAPPORTS**

#### **7.1 PRÉSIDENTE**

La CS a consulté la présidente sur le calendrier 2014-2015. Les dates retenues pour 2014; 15 octobre, 3 novembre et 1 décembre. Pour 2015 ; 12 janvier, 2 février, 9 mars, 13 avril et 4 mai.

La présidente sera notre représentante au congrès de la FCPQ.

## **7.2 DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Martine Sénéchal mentionne qu'elle aura des propositions de sujets pour l'an prochain. Elle informe les membres qu'un projet de recherche en collaboration avec l'UQAR se déroulerait entre 2014 et 2016 suite à une subvention obtenue dans le cadre du programme de soutien à la recherche et au développement en adaptation scolaire. Le projet de recherche porte sur la transition du primaire vers le secondaire des élèves TSA et doit impliquer plusieurs membres des équipes-écoles concernés par ce projet.

## **7.3 TRÉSORIER**

Le trésorier présente les prévisions budgétaires et précise que la CS a remboursé la moitié de la conférence de l'AGA. Il fournit aux membres le formulaire de remboursement des frais de déplacement et de gardiennage et leur rappelle l'importance de le remplir pour la prochaine réunion.

## **7.4 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Le représentant fait un résumé de la rencontre du 17 avril 2014. Les sujets suivants ont été abordés :

- Le président du Comité de parents a fait une présentation sur les PI.
- L'école La Clé-du-Boisé les réparations sont bientôt finies.

## **7.5 REPRÉSENTANTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

Pas de commentaires.

## **8. CORRESPONDANCE**

Lettre de démission de Francine Mainguy.

Le Comité de parents organise une séance d'information, donnée par la FCPQ pour les personnes intéressées par les postes de commissaires parents et commissaire parent EHDAA, elle a lieu le 12 mai à 19h00 au centre administratif. Plusieurs membres du CCEHDAA ayant manifestés leur intérêt, les frais seront partagés.

## **9. PROCHAINE RÉUNION**

La présidente suggère d'ajouter une rencontre au calendrier, la date retenue est le mercredi 4 juin. La réunion se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à la réunion extraordinaire et la deuxième partie à la préparation du stade Honco.

#### **10.LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présidente propose la levée de la séance, il est 22h05.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.